



Le sénateur Steven Benoit a fait savoir mercredi qu'il est en quête de signatures auprès de ses paires, afin de convoquer rapidement le nouveau gouvernement, après les festivités carnavalesques qui se dérouleront à Port-au-Prince du 15 au 17 février 2015.

« Bien que le Parlement est caduc et qu'il ne peut légiférer, les sénateurs restants peuvent toujours exercer leur pouvoir de contrôle de l'exécutif », laisse entendre l'élu de l'Ouest.

Il a informé qu'il allait rencontrer mercredi le nouveau président du Sénat Andris Riché, pour lui demander de prendre les dispositions nécessaires pour que se tienne cette séance de convocation du gouvernement.